



Conférence sociale sous tension : Le gouvernement doit répondre aux attentes des salarié-es !

Le malaise social est grand dans notre pays. Le dialogue social fonctionne mal. Dans nombre d'entreprises trop souvent, ce prétendu dialogue a pour objectif d'imposer aux salariés des plans de restructuration, l'allongement du temps de travail, des suppressions d'emplois, autant de dispositifs qui se mettent en place au détriment des intérêts des salariés. Il s'agit plus d'un chantage à l'emploi que d'un cadre réel de négociations. En témoignent les événements d'Air France.

La décision unilatérale du gouvernement sur PPCR dans la Fonction publique crée un précédent dommageable au dialogue social.

La FSU alerte le gouvernement depuis très longtemps sur les conditions faites au dialogue social et sur sa dégradation. Elle lui demande aujourd'hui de réunir de manière urgente toutes les organisations syndicales pour traiter de ce sujet, lourd d'enjeux pour la démocratie sociale.

La FSU conteste les orientations du gouvernement en matière de politiques économique et budgétaire et particulièrement l'incessante réduction de la dépense publique. Ces choix, qui demandent toujours plus d'efforts aux salariés et retraités, font des cadeaux

fiscaux aux entreprises et leur octroient des milliards d'euros au titre du pacte de responsabilité, sans contrepartie. Ils n'ont pourtant pas permis les créations d'emplois nécessaires, l'amélioration des conditions de travail et la revalorisation des salaires nécessaire aux salariés et à la relance économique.

Au contraire, les directions de grands groupes privés, en leur sein comme dans la sous-traitance, n'hésitent pas à brandir la menace du chômage pour dégrader les conditions de travail et de salaire, au nom de l'accroissement de la productivité, pour assurer la rentabilité de leur capital financier et la rémunération de leurs actionnaires.

Le rapport Combexelle peut quant à lui déboucher sur un projet de loi qui affaiblirait encore les garanties des salariés en inversant la hiérarchie des normes et laissant prévaloir les accords locaux. La loi Macron a déjà permis une extension du travail dominical et de nuit, ce qui a dégradé les conditions de travail et les droits des salariés. Dans la même logique, les propos du Ministre de l'Économie stigmatisent une nouvelle fois le statut des fonctionnaires et visent à imposer un modèle du travail fondé sur le rapport contractuel, plus flexible, plus précaire aussi et au détriment de l'intérêt général. La FSU s'est adressée immédiatement, par une lettre ouverte, au

Premier ministre. Elle attend toujours qu'il clarifie les intentions du gouvernement quant au rôle qu'il entend ou non donner à la Fonction publique.

Si la FSU reste sceptique également sur les conditions d'un dialogue social constructif, elle a décidé de se saisir de la prochaine Conférence sociale pour y porter ses inquiétudes et désaccords avec cette politique et mettre les questions de droit du travail, conditions de travail et d'emploi, de formation et de qualification au cœur des débats.

Elle y portera ses revendications pour lutter contre le chômage et améliorer la situation des chômeurs en renforçant les aides et l'accompagnement de ceux-ci. Il s'agit aussi de rompre avec la logique de contrôle accru et de privilégier le retour à l'emploi. Enfin, la FSU portera ses propositions pour conforter les droits du travail et donner des perspectives à la jeunesse.

La FSU s'adresse à l'ensemble des organisations syndicales pour échanger sur la situation sociale, porter l'exigence d'un dialogue social constructif et proposer des interventions les plus unitaires possible.■

*Communiqué FSU
Les Lilas, 14 octobre 2015*

Sommaire

- | | | | | | |
|---|-----|--|-------|---|-------|
| > FSU : Conférence sociale sous tension | P 1 | > FSU : réforme fiscale | P 4 | > Intersyndicale, Voie professionnelle : 2 mois après la rentrée, aucune amélioration | P 8-9 |
| > Lettre au président République | P 2 | > FSU soutient les salarié-es d'Air France | P 4 | > Réforme du collège : c'est toujours non | P 10 |
| > Réponse du président de la République | P 2 | > Lu au BO | P 4 | > Colloque SNUEP : 30 ans du Bac Pro | P 11 |
| > COP21 : Agenda des mobilisations | P 2 | > Air France : violence sociale | P 5 | > Salaires, emploi, service public : exprimez-vous | P 12 |
| > FSU : après la Conférence sociale | P 3 | > Tract manif contre les violences faites aux femmes | P 5 | | |
| > SEGPA | P 3 | > Baisse du niveau de vie des retraité-es | P 6-7 | | |
| > FSU : FP en finir avec la précarité | P 4 | | | | |

LETTRE DE LA FSU >

Monsieur le Président de la République,

Dans un contexte économique et social qui continue de se dégrader notamment en raison d'un taux de chômage élevé et d'inégalités sociales persistantes, dans une période où des poursuites à l'encontre de syndicalistes se multiplient, le climat social se détériore gravement.

Vous avez, dès votre arrivée à la Présidence de la République, érigé la méthode du dialogue social en principe. Vous avez déclaré, lors de la première conférence sociale de 2012, que celui-ci devait être "utile". Nombre de salariés sont en droit de se demander aujourd'hui à qui ce dialogue est utile : emploi, salaires, retraites, conditions de travail... autant de sujets pour lesquels les réponses se font attendre ou ne vont pas dans le bon sens.

Il en va de même en ce qui concerne les services publics. Après les propos du Ministre de l'Économie contre le statut des fonctionnaires, la FSU attend toujours la réponse de votre Premier ministre au courrier qu'elle lui a adressé pour demander une clarification des intentions du gouvernement pour l'avenir de la Fonction publique.

Vous le savez, la FSU est particulièrement attachée au modèle social de notre pays. Les services publics sont un élément essentiel de la cohésion sociale du pays. Nos concitoyens en ont un besoin accru tant pour envisager la sortie de la crise que pour conduire les mutations nécessaires pour répondre aux défis multiples de notre siècle. Or, les discours comme les actes se font toujours cruellement attendre.

De toute évidence, la conférence sociale d'aujourd'hui n'a pas répondu à nos attentes sur l'ensemble de ces questions.

Parce que nous connaissons les attentes des salariés, parce que nous savons qu'il est possible de mener d'autres politiques, plus bénéfiques aux salariés, aux retraités, aux chômeurs mais aussi en faveur de la jeunesse dont vous avez dit faire la priorité, nous vous demandons, monsieur le Président de la République, d'entendre que les conditions du dialogue social ne permettent pas actuellement qu'il soit "utile" à ceux-là même à qui il doit profiter.

La FSU renouvelle sa demande de discussions, ouvertes de manière urgente, avec toutes les organisations syndicales tant sur les conditions du dialogue social que sur les sujets à ouvrir au dialogue.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, en l'expression de mes salutations respectueuses.

Bernadette Groison
Secrétaire Générale
Les Lilas, 19 octobre 2015

Réponse du Président au courrier de la FSU

PARIS, le 22 octobre 2015

Madame la Secrétaire Générale,

Par votre courrier du 19 octobre dernier vous avez souhaité m'alerter sur les difficultés du dialogue social et les menaces qui pèsent sur le modèle social français.

Comme vous avez pu le constater, j'ai voulu que la 4ème conférence sociale soit précisément l'occasion de nous interroger sur la préservation de la démocratie sociale et, tout particulièrement, le rôle des organisations professionnelles.

Mon intervention devant le CESE a accordé une large place à cette priorité, toujours affirmée depuis le début de mon quinquennat.

Je sais par ailleurs votre attachement aux questions relatives à la Fonction publique, que j'entends voir abordées dans le même esprit, comme cela a pu être vérifié lors de la récente négociation engagée par la Ministre Marylise LEBRANCHU.

Par ailleurs, le Premier ministre a clairement identifié, en conclusion de la conférence sociale, le rôle éminent de nos services publics dans le redressement de notre pays mais aussi pour sa cohésion sociale.

Le gouvernement va donc poursuivre l'ensemble des échanges prévus sur la question du dialogue social, dans lesquels votre organisation aura naturellement toute sa place.

Je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire Générale, l'assurance de ma très haute considération.

Bien cordialement, François Hollande



·SEGPA >

La circulaire et la grille horaire concernant les SEGPA sont parues au BO n° 40 du jeudi 29 octobre 2015. Un dossier sera réalisé dans le journal n° 89 de décembre.

Comparaison entre les 2 grilles

Enseignements	6 ^e		5 ^e		4 ^e		3 ^e	
	Nouveau	Ancien	Nouveau	Ancien	Nouveau	Ancien	Nouveau	Ancien
Education physique et sportive	4	4	3	3	3	3	3	2
Enseignements artistiques	2	2	2	2	2	2	2	2
Français	4,5	4,5	4,5	4	4,5	5	4	4,5
Histoire - Géographie - EMC	3	3	3	3	3	3	2	2
Langue vivante	4	4	3	3	3	3	3	3
Mathématiques	4,5	4	3,5	3,5	3,5	3,5	3,5	3
Sciences et technologie	4	1,5	4,5	3	3	3	2	2
Découverte professionnelle		1,5		1,5	6	6	12	12
Vie sociale et professionnelle								1
Module d'aides spécifiques		2	2,5	2				
Total*	23 + 3	26,5	22 + 4	25	24 + 4	28,5	27,5 + 4	31,5
	26	26,5	26	25	28	28,5	31,5	31,5

* S'y ajoutent au moins 10 heures annuelles de vie de classe par niveau.

** 3 heures : accompagnement personnalisé.

*** 4 heures : accompagnement personnalisé et enseignements pratiques interdisciplinaires.

**** Ces 4 heures : découverte professionnelle.

Découverte professionnelle au lieu de **formation professionnelle**

Après la Conférence sociale, conforter et gagner de nouveaux droits pour tous >

La conférence sociale pour l'emploi du 19 octobre s'est déroulée dans un climat social tendu.

La situation sociale continue de se dégrader, en témoignent les plans de restructuration successifs dans les entreprises, le taux élevé du chômage, la persistance de la précarité et des inégalités...

La méthode des Conférences sociales est à bout de souffle et peine à répondre aux préoccupations des salariés, des chômeurs, des retraités et des jeunes dont le gouvernement a dit faire sa priorité.. C'est du coup l'utilité même du dialogue social qui semble être remise en cause.

La FSU continue d'affirmer que le rôle des corps intermédiaires, des organisations syndicales est totalement indispensable pour porter les inquiétudes et les propositions des salariés. C'est pourquoi la FSU s'est adressée aujourd'hui même au Président de la République pour lui demander de réunir l'ensemble des orga-

nisations syndicales pour échanger sur les conditions du dialogue social.

La FSU avait décidé cependant de saisir cette « conférence sociale, avec l'exigence que cette dernière ne soit pas une simple opération de communication mais débouche sur des engagements et un calendrier précis, et que des discussions soient ouvertes de manière urgente particulièrement sur les questions d'emploi, de formation et de qualification.

En ce qui concerne le Compte personnel d'activité (CPA), la FSU a rappelé qu'il s'agit de développer dans notre pays une véritable sécurité sociale professionnelle pour tous (salariés, demandeurs d'emploi...) par la mise en œuvre de nouveaux droits attachés à la personne. Le CPA ne doit pas être la réponse à la dégradation du marché du travail, mais être un outil au service des salariés pour mieux articuler les différents moments de vie. Cela suppose aussi de revoir le périmètre de ce compte et les critères d'ouverture et de clôture du compte. Son extension à la Fonction publique doit être discutée, dans le respect du statut de la fonction publique, avec les organisations syndicales représentatives de la Fonction publique.

En ce qui concerne les enjeux liés à la transition écologique, la FSU a rappelé le rôle que doivent jouer les services publics dans ce processus. Il s'agit en premier lieu de la formation initiale et continue, pour ne pas simplement « verdir » des métiers existants mais au contraire inventer et former aux métiers de demain, réorienter notre industrie et notre agriculture. Cela ne pourra se faire sans un effort sans précédent pour élever le niveau de formation et de qualification, pour mieux être préparés à des parcours plus complexes et changeants. Cela suppose une mobilisation de tous les acteurs, un développement de la démocratie sociale, des moyens pour accompagner les salariés dans les phases de reconversion.

Dans la suite de cette conférence sociale, la FSU, qui a pu faire entendre un certain nombre de ses propositions veillera à être associée à toutes les concertations qui s'ouvriront sur ces différentes thématiques afin d'y porter ses revendications et ses propositions.■

Communiqué FSU
Les Lilas, 19 octobre 2015

La Fonction publique doit en finir avec la précarité ! >

La FSU a rassemblé aujourd'hui plus de 150 personnes non titulaires de la Fonction publique.

Ces agents ont témoigné toute la matinée des difficultés qu'ils rencontrent ; au delà de la grande diversité de leurs situations et des contrats, des constantes se dégagent : contrats courts, temps partiels imposés, faible rémunération, difficultés à faire reconnaître leurs droits, parfois à voir leur travail rémunéré. Dans un contexte de réductions budgétaires, nombre d'entre eux sont licenciés.

Ils ont aussi fait état des actions collectives menées et de succès obtenus.

Pourtant, ces agents sont indispensables pour que les missions de services publics soient assurées et que les usagers puissent bénéficier des services publics.

Des délégations constituées avec ces personnes ont ensuite été reçues par des groupes parlementaires et dans les ministères pour dénoncer la situation de précarité faite à près d'1 million de personnes et demander qu'il soit mis un terme à la précarité dans la Fonction publique.

L'État employeur, les collectivités locales doivent être exemplaires en termes d'emploi stable, reconnu et revalorisé. Si les plans successifs de résorption de la précarité ont permis quelques avancées, ils restent très insuffisants car ils ne répondent pas à toutes les situations.

La FSU revendique le réemploi de ces personnels, le droit à des temps de travail à temps complet, un statut de droit public pour tous ces agents et demande au gouvernement d'engager un plan de titularisation pour en finir avec la précarité dans la Fonction publique. ■

*Communiqué FSU
Les Lilas 15 octobre 2015*

La France est veuve d'une réforme fiscale >

Pour faire face à l'émotion suscitée par les conséquences d'une mesure fiscale prise en 2008 par le gouvernement Fillon (la suppression de la demi-part attribuée aux veufs et veuves ayant élevé un enfant), le gouvernement improvise en demandant « de ne pas tenir compte des avis d'imposition reçus » ou en promettant un remboursement pour celles et ceux que se sont déjà acquittés de l'impôt.

Certes, cette mesure conduisait cette année à ce que près de 250 000 contribuables doivent s'acquitter des impôts locaux alors qu'ils en étaient jusqu'alors exonérés.

Cependant, la réponse de l'exécutif donne lieu à une grande confusion politique et juridique.

Pourtant, les différents gouvernements ont été alertés de

ce risque à plusieurs reprises depuis 2008 par les organisations syndicales ainsi que par un rapport de la commission des finances de l'Assemblée nationale (juin 2015).

La FSU demande la remise en cause de la suppression de cette demi part.

Par ailleurs, la fiscalisation de la majoration de pension de 10 % pour les parents de trois enfants ou plus, qui impacte le revenu fiscal de référence, fait franchir à certains retraités modestes le seuil d'assujettissement de la taxe foncière.

Cette affaire illustre le manque de cohérence et de lisibilité des mesures fiscales prises par le gouvernement depuis 2012, dans une situation où le consentement à l'impôt est affaibli. Elle n'en rend que plus urgente la mise en œuvre d'une véritable réforme fiscale. ■

*Communiqué FSU
Les Lilas, 4 novembre 2015*

Air France : la FSU soutient les salarié-e-s >

La FSU soutient aujourd'hui l'intersyndicale d'Air France qui se bat contre les menaces de licenciements. Air France bénéficie des avantages fiscaux du CICE et doit donc proposer un véritable plan de développement et d'emploi.

Son statut de compagnie aérienne nationale lui attribue de facto un rôle qui devrait relever de missions de service public. En conséquence, le gouvernement actionnaire se doit d'intervenir en assurant le développement économique de la compagnie et en préservant les personnels dans leur emploi.

C'est pourquoi la FSU soutient l'ensemble des salarié-es d'Air France qui, confronté-es au plan de licenciement de la direction, luttent dans l'unité pour préserver leur travail, leurs emplois et l'avenir d'Air France.

La reprise d'un véritable dialogue est essentiel pour l'avenir d'Air France et de ses salarié-es.

Par ailleurs, suite aux événements du 5 octobre dernier, la FSU rappelle qu'elle demande la levée des poursuites et des procédures disciplinaires engagées contre les salariés incriminés. ■

*Communiqué FSU
Les Lilas, 22 octobre 2015*

BO n° 40 du 29 octobre 2015

BTS : Thème concernant l'épreuve E3 analyse économique, managériale et juridique des services informatiques du brevet de technicien supérieur services informatiques aux organisations
note de service n° 2015-171 du 9-10-2015 (NOR [MENS1523739N](#))

Baccalauréats général, professionnel et technologique

Dispositions du code de l'éducation relatives à la préparation aux examens des

lycées et à la délivrance du baccalauréat : modification décret n° 2015-1351 du 26-10-2015 - J.O. du 27-10-2015 (NOR [ME-NE1518430D](#))

Enseignements adaptés

Classes des sections d'enseignement général et professionnel adapté arrêté du 21-10-2015 - J.O. du 24-10-2015 et du 25-10-2015 (NOR [ME-NE1525055A](#)) ■

Air-France : ne pas oublier la violence sociale >

La manifestation des salarié-es d'Air France du 5 octobre contre le plan social de la direction qui vise à supprimer près de 3 000 emplois a rassemblé plusieurs milliers de personnels. Ils se sont rassemblés pour faire part de leur colère et de leurs revendications, dans le calme et la dignité, réunissant pour la première fois toutes les catégories de personnels (personnels au sol, navigants, commerciaux, techniques...). Cependant lors de cette journée, des dirigeants de cette entreprise ont été pris à parti par quelques salariés.

Même si la FSU condamne toute forme de violence, et ne cautionne en aucune façon les violences physiques exercées contre les personnes, elle souhaite rappeler que la violence sociale exercée quotidiennement contre les salariés est inacceptable et est le fait des politiques menées contre les salariés, politiques qui visent d'abord le profit des actionnaires et du patronat. Cela devrait appeler l'attention des médias et des représentants élus au moins à la même hauteur que cette réaction d'indignation de personnes que l'on licencie !

On ne peut par ailleurs dédouaner la direction du groupe de ses responsabilités, qui, par une pratique du « dialogue social » désastreuse, a cherché à opposer les catégories entre elles.

La FSU est aux côtés des personnels qui se battent pour maintenir l'emploi et l'activité de la compagnie, pour refuser ce nouveau plan social. Elle condamne la violence sociale, l'attitude de la direction, les propos du Premier ministre et l'absence de véritable dialogue.

Elle rappelle que le dialogue social, la négociation dans le respect de tous et dans l'intérêt des salariés doivent primer et que les organisations syndicales qui représentent les personnels et défendent leurs intérêts sont utiles et indispensables dans ce processus.

Dans ce cadre, l'arrestation de cinq salariés, au petit matin à leur domicile, est totalement indigne et disproportionnée au regard des actes qui leur sont imputés. La FSU, qui condamne toute criminalisation des actions syndicales, condamne les conditions de cette interpellation et demande la libération des personnes incriminées. Elle demande qu'aucune sanction ne soit prise contre ces salariés.

L'État actionnaire doit prendre toutes ses responsabilités en désignant, comme le demande l'Intersyndicale, un représentant pour dresser d'autres perspectives que celle de l'attrition de l'activité Air France et mettre fin au blocage social qui mène Air France dans une impasse. ■

Communiqué FSU
Les Lilas, 13 octobre 2015

NOUS TOUTES CONTRE LES VIOLENCES

FAITES AUX FEMMES >

Nous toutes injuriées, maltraitées, harcelées, discriminées pour notre genre ou nos orientations sexuelles, violentées, mariées de force, excisées, prostituées, violées,
Nous toutes contraintes à l'exil
Nous dénonçons la violence de tous ces maux, de tous ces mots, l'implacable réalité d'un monde hétéro patriarcal, exploiteur, oppresseur et faiseur de guerres

Nous, Femmes que les guerres et la faim, la sécheresse, les inondations ont jeté sur les mers et les routes au péril de nos vies
Nous dont les corps sont bafoués par les viols de guerre
Nous qui affrontons l'exil la peur au ventre tant les violences sont multi-formes
Nous qui ne savons vraiment pas où nous allons et de quoi demain sera fait
Nous qui devons quémander l'asile du riche pays d'accueil et devons raconter encore et encore l'irracontable horreur...

Nous, Femmes contraintes de vendre notre corps pour survivre, ployées par la précarité et les difficultés
Nous enlevées, trafiquées, « dressées », pour satisfaire les envies des messieurs de nos villes ou campagnes et enrichir nos exploiters
Nous sur lesquelles les clients défilent mais ne seraient pas responsables
Nous livrées à toutes les violences d'un monde sans avenir.

Nous, Femmes qui supportons partout les sous-entendus, les injures, les attouchements,
Nous, qui subissons le harcèlement de nos collègues, de nos patrons, de nos maris ou de nos frères,
Nous, lesbiennes, bisexuelles ou trans, violentées moralement, physiquement violées en « correction » de notre genre et de nos orientations sexuelles,
Nous excisées, mariées de force,
Nous, frappées à mort par nos conjoints, concubins ou compagnons
Nous violées sans vergogne par nos proches ou des inconnus prédateurs....

La violence envers une seule d'entre nous est une violence envers toutes les femmes

Toutes et Tous ensemble contre les violences masculines!
Toutes et Tous ensemble contre cette domination !
Vous ne nous soumettez jamais ! Nous ne nous soumettrons jamais !

Nous exigeons :

- pour toutes, et particulièrement pour les exilées, le droit à l'asile et à la sécurité, l'accès à la langue, le logement, le travail, l'accès aux droits à la santé et aux soins
- le vote de la loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel telle qu'adoptée par l'Assemblée Nationale le 4/12/13, qui devra être améliorée quant à l'accueil des victimes de la traite
- la satisfaction des exigences portées par les associations féministes de lutte contre les violences, toutes unies : notamment en transposant obligatoirement dans le droit français les mesures de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique dite Convention d'Istanbul ratifiée par la France en juillet 2014
- Nous toutes, avec nos associations, syndicats ou partis, proclamons notre unité et notre détermination pour nous dresser, toujours et partout, contre les violences faites aux femmes.

**NOUS MANIFESTERONS LE 21 NOVEMBRE, 14H30,
DE REPUBLIQUE AU MINISTERE DE LA JUSTICE,
PLACE VENDÔME.**

Premiers signataires : CNDP, Amicale du Nid, APEL-Égalité, ASFAD, CADAC, les Chiennes de garde, CGT, Collectif féministe contre le viol-Viols Femmes Informations, Coordination Lesbienne en France, DIDF-Fédération des associations des travailleurs et des jeunes, les effrontées, Encore Féministes, Ensemble !, Fédération IFAFE, Fédération Nationale Solidarité Femmes, Féminisme Enjeux-Théâtre de l'Opprimé, Femmes Égalité, Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir, Femmes Migrantes Debout, Femmes solidaires, FFA & AFA-Congo - Fondation pour les Femmes Africaines, FIT-une femme un toit, GAMS, Ligue des Femmes Iraniennes pour la Démocratie, Maison des Femmes de Paris, Mouvement de la Jeunesse Communiste de France, Mouvement du Nid, Parti Communiste Français, Mouvement de la Jeunesse Communiste de France, Rajfire, Représentation internationale du mouvement des femmes kurdes, Réseau féministe « Ruptures », SKB Union des femmes socialistes Turquie, SNPES-Pij FSU Ile de France, SNPES-Pij FSU, SNUEP-FSU, Union Syndicale Solidaires, ZIN association de femmes kurdes



Baisse du niveau de vie des retraités

Vous entendez que la situation des retraitées et retraités est enviable ? Vous êtes retraité et vous n'êtes pas de cet avis ? Vous avez raison, notre situation se dégrade fortement et, si nous ne nous faisons pas entendre, très fort, demain sera pire.

Le cumul des mesures prises depuis 1993 a déjà un impact négatif sur les retraité-e-s actuels

L'indexation sur les prix rogne le pouvoir d'achat

Les pensions ne sont plus indexées sur les salaires, mais sur l'indice des prix à la consommation qui est souvent en décalage : au bout de 20 ans l'écart de niveau de vie salarié-retraité atteint 22 %. Cet indice ne correspond pas au budget d'un retraité, il ne prend pas en compte le poids grandissant des dépenses contraintes, qui pèsent davantage sur les petites pensions (75 % du budget au lieu de 36 % en moyenne).

Dans ce contexte, des mesures fiscales récentes diminuent le niveau de vie

Les retraitées et retraités ont subi des ponctions supplémentaires : suppression de la demi-part fiscale aux parents isolés et aux veufs et veuves ayant eu un enfant, imposition de la majoration de 10 % pour les retraités ayant élevé 3 enfants, instauration de la CASA de 0,3 %, augmentation de la CSG... et comme tout le monde, hausse de la TVA.

La situation empire pour beaucoup de retraité-e-s, dont celles ne touchant que la réversion

Blocage des pensions
+ ponctions fiscales
= baisse du niveau de vie.

Pourtant le niveau de vie constitue une condition essentielle de la citoyenneté. Cela suppose de pouvoir vivre dignement notre retraite pour les besoins élémentaires et pour l'accès aux loisirs, à la culture et pour le droit au tourisme pour toutes et tous.

Le cumul des mesures prises depuis 1993 fait baisser de plus en plus les pensions des nouveaux retraité-e-s

Les 25 meilleurs salaires annuels au lieu des 10

Depuis les années 1980 puis 1993, la pension du privé est calculée sur une période de 15 années supplémentaires, forcément moins bonnes, ce qui diminue la pension.

La durée de cotisation

Dans tous les régimes, la pension entière était acquise avec 37,5 années de cotisation. La perspective des 42 ans de cotisation diminue mathématiquement la pension de 12 %, sachant que la moyenne de durée de cotisation reste à 37 ans. Cette augmentation de la durée pénalise les femmes en grand nombre.

La décote

Cette dégradation est accentuée par la mise en place du principe de la décote, qui peut aller jusqu'à 25 %.

Conséquence pour les nouveaux retraité-e-s : baisse du taux de remplacement

Un salarié du privé non cadre à carrière complète, de la génération 1950, avait un taux de remplacement (la pension par rapport au salaire) de 75 %. Celui de la génération 1990 n'aura que 65 %.

Conséquences de toutes ces mesures

Baisse du poids des retraites dans le PIB

Le cumul de toutes les « réformes » fera passer le poids des pensions dans le PIB de 13,8 % en 2013 à 11,2 % en 2060 sous un double effet :

- l'augmentation du nombre de retraités,
- la diminution de la pension : **la pension calculée en 2060 avec toutes les mesures prises depuis 1993 est de moitié par rapport à celle qui aurait été attribuée avec les règles de calcul des années 1980.**

Davantage de retraité-e-s sous le seuil de pauvreté

Le taux de pauvreté chez les retraités, contrairement à l'ensemble de la population, a augmenté, passant de 7,7 % en 2012 à 7,9 % en 2013, soit plus d'un million de personnes.

Près de 5 millions de retraité-e-s ont leur pension revalorisée pour atteindre le « minimum contributif » de 687,32 € (56% des femmes et 25% des hommes), 17 % ont moins de 600 €. La pension des femmes est égale à 58% de celle des hommes, car le système de calcul des retraites augmente les inégalités au travail.

Aucune instance ne permet aux retraités et à leurs organisations syndicales de discuter de tout cela

Avant les réformes mises en œuvre à partir des années 1980, les pensions étaient, tant pour leur liquidation que pour leur évolution, en lien direct avec les salaires. Salaires dont l'évolution était liée aux négociations salariales entre partenaires sociaux.

Depuis la mise en place de la dernière réforme de 2014, l'évolution des pensions est décidée par le gouvernement seul, sur la base d'un rapport du Comité de Suivi des Retraites au sein duquel ne siège aucune organisation syndicale de retraités.

Il n'existe aucun lieu, aucune instance qui permette aux retraités, au travers de leurs organisations syndicales, de négocier ou même simplement d'émettre un avis sur l'évolution des pensions.

Nos revendications

Les richesses ne manquent pas mais elles sont de plus en plus mal réparties, les inégalités augmentent entre les pauvres de plus en plus pauvres et les riches de plus en plus riches, les classes moyennes sont durement touchées, les entreprises bénéficient de plus de 200 milliards d'exonérations sociales et fiscales, etc. Attribuer davantage de richesses aux plus démunis, pour les pensions directes et de réversion, c'est donner du pouvoir d'achat immédiatement utilisé dans la consommation courante.

Nous revendiquons :

- l'arrêt du gel des pensions et l'abrogation des mesures fiscales régressives contre les retraités ;
- l'augmentation des pensions directes et de réversion pour les femmes et les hommes ; l'amélioration du pouvoir d'achat des retraités, et aucune pension inférieure au SMIC pour une carrière complète ;
- le retour à une revalorisation annuelle des pensions au 1^{er} janvier de l'année prenant en compte l'évolution des salaires ;
- la mise en œuvre au 1^{er} janvier 2016 d'une loi sur l'adaptation de la société au vieillissement avec la prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité Sociale ;
- le développement et le renforcement des services publics indispensables à une vie digne, en particulier dans le domaine de la santé et de l'aide à la personne.

Pour ne pas subir, nous devons agir. Nous sommes 16,7 millions de retraitées et retraités, nous devons faire sentir notre poids dans la société, nous devons le montrer au gouvernement et aux élus.

Participez au rassemblement le 24 novembre 2015 à XX heures devant la préfecture de YYYYYYYYYYYYYY



VOIE PROFESSIONNELLE : 2 MOIS APRÈS LA RENTRÉE

Aucune amélioration des conditions de travail des personnels

Aucune amélioration des conditions d'étude des élèves

L'intersyndicale de l'enseignement professionnel dénonce les conditions dans lesquelles s'est effectuée la rentrée en LP, SEP, EREA et lycées agricoles. Dans l'Éducation nationale, malgré l'accueil de 5000 élèves supplémentaires, 66 équivalents temps plein ont été supprimés.

Exclus du système de pondération dont bénéficient les voies générale et technologique, écartés du dispositif d'éducation prioritaire, dévalorisés par une mise en concurrence déloyale avec l'apprentissage, les lycées professionnels, ses personnels, ses élèves payent un lourd tribut aux politiques d'austérité budgétaire. De plus, l'enseignement professionnel est la voie de formation qui recrute le plus de contractuelles. Depuis quelques années, à ses inégalités persistantes s'ajoutent des conditions de travail fortement dégradées pour l'ensemble des personnels.

► Le contrôle en cours de formation (CCF) est chronophage, il porte atteinte au

caractère national des diplômes. L'indemnité dérisoire de 300 euros pour 6 heures d'enseignement en classes de CAP et première et terminale ne compense en rien la surcharge de travail générée et ne participe aucunement à résoudre le problème d'inégalité de traitement entre les personnels des 3 voies du lycée.

- Le nouveau décret d'encadrement des PFMP fait référence à nos statuts – seule législation en vigueur en ce qui concerne la responsabilité des enseignant-es dans les suivis de nos élèves. Pourtant, certaines équipes de direction et/ou d'inspection l'utilisent pour augmenter encore la charge de travail des personnels ou tenter d'imposer de nouvelles missions.
- Un droit opposable au retour en formation qualifiante des décrocheurs dans nos établissements est mis en œuvre cette année sans aucun moyen alloué ni mesures de remédiation.

- ▶ La multiplication des « mixages » de publics (apprentis, lycéens, adultes en formation) et des parcours dégradent considérablement les conditions d'enseignement.
- ▶ L'attribution de dotations horaires globales inférieures à ce que prévoit l'application des grilles du bac pro (BO du 2 février 2009) prive certains établissements de moyens indispensables à leur bon fonctionnement.
- ▶ La globalisation des grilles horaires génère une concurrence inacceptable entre les disciplines et/ou entre les classes.
- ▶ Les réformes successives de la taxe d'apprentissage impliquent qu'elle se réduit d'année en année. Certaines filières dans les LP et SEP ne peuvent plus fonctionner correctement.

Nos organisations exigent des mesures concrètes pour une revalorisation urgente de la voie professionnelle.

Nous revendiquons :

- ◆ La suppression des CCF, au profit d'un retour généralisé aux épreuves ponctuelles terminales car ils remettent en cause la dimension nationale du diplôme.
- ◆ L'inclusion de la voie professionnelle dans le système de pondération de 1,1 heure.
- ◆ La réhabilitation d'un parcours bac professionnel en 4 ans afin de limiter les sorties scolaires sans diplômes
- ◆ L'arrêt du développement de l'apprentissage (et de la menace qu'il représente sur nos statuts) au détriment des filières sous statut scolaire.
- ◆ Le retour à des grilles horaires disciplinaires annuelles.
- ◆ Des moyens suffisants pour permettre aux lycées professionnels de fonctionner correctement. La diminution actuelle de la taxe d'apprentissage est inacceptable.
- ◆ Des mesures réelles pour enfin résorber la précarité dans l'enseignement professionnel.

Dans son discours de rentrée sur la voie professionnelle, la ministre de l'Éducation Nationale, Najat Vallaud-Belkacem déclarait que les enseignant-e-s des lycées professionnels étaient « *l'avenir de la nation* ». Afin de matérialiser enfin ce noble dessein, **il est urgent d'améliorer les conditions de travail des personnels concernés et de prévoir un plan de revalorisation salariale, à commencer par le dégel du point d'indice.**

NOUS INVITONS LES PERSONNELS ENSEIGNANTS À SE MOBILISER POUR QUE LA FORMATION PROFESSIONNELLE PUBLIQUE SOUS STATUT SCOLAIRE, SES PERSONNELS, SES ÉLÈVES OBTIENNENT DES MOYENS À LA HAUTEUR DES ENJEUX QU'ELLE REPRÉSENTE.



RÉFORME

« COLLEGE 2016 » ?!

C'est toujours non !

ACCENTUATION des inégalités par l'autonomie accrue des établissements	AMPUTATION des enseignements disciplinaires pour créer des dispositifs interdisciplinaires inopérants	DISPARITION de nombreuses sections ou options de langues vivantes ou anciennes	MISE EN PLACE de cycles mal pensés, avec des programmes généralement sans repères annuels ; appliquée sur tout le collège la même année	AUGMENTATION de la charge de travail des personnels et création de multiples conseils et de hiérarchies intermédiaires pour imposer de « bonnes pratiques »
---	---	--	---	---

POUR OBTENIR L'ABROGATION
de cette réforme et
la reprise des discussions
pour un autre projet

REFUSONS COLLECTIVEMENT

- les formations qui ne sont que des formatages à la réforme
- les discussions dans les établissements visant à sa mise en place à la rentrée 2016

(Modalités pratiques : voir les sites des syndicats)

EXIGEONS ENSEMBLE

- la reprise des discussions sur d'autres bases
- une formation continue au service des personnels et de la réussite des élèves
- des moyens pour mieux prendre en charge les élèves au quotidien dans nos classes et dans la vie scolaire

MULTIPLIONS LES INITIATIVES :

À l'appel de l'intersyndicale : assemblées générales, heures d'information syndicale pour débattre de l'action, incluant la grève, décider d'expressions communes, de réunions publiques, de distributions publiques de tracts...

Un préavis de grève est déposé jour par jour.

SIGNONS ET FAISONS SIGNER MASSIVEMENT la carte pétition à destination du président de la République.



COLLOQUE DU SNUEP-FSU*

« 30 ans du bac pro : vers la revalorisation de l'enseignement professionnel public »



Le SNUEP-FSU organise un colloque les 3 et 4 décembre, qui permettra de faire un point sur l'ensemble des enjeux, des réponses apportées, et de faire un véritable état des lieux 30 ans après la création alors prometteuse du bac pro. L'enseignement professionnel public reste une voie de formation fragile. Le passage toujours controversable au cursus en 3 ans ne semble pas avoir donné les réponses à la hauteur des enjeux.

Le SNUEP et la FSU viennent enfin d'obtenir l'ouverture de débats sur l'enseignement professionnel public qui avait été délaissé de toutes les discussions gouvernementales. Il devient urgent de traiter les questions tant de la qualification que de la démocratisation du lycée, qui sont sans réponse aujourd'hui.

Ce colloque qui s'inscrit dans l'action menée au quotidien par le SNUEP-FSU pour promouvoir l'EPP sera l'occasion d'évaluer les enjeux actuels, et les difficultés rencontrées au quotidien par les PLP et les élèves, de les mettre en débat dans l'espace public. Il ne peut que rendre plus visible et lisible l'EPP, rappeler fortement notre volonté collective de le voir valorisé et de porter un projet ambitieux pour une réussite de nos élèves.

P R O G R A M M E

JEUDI 3 DÉCEMBRE

- | | |
|-------------------|--|
| 9 h 00 | ACCUEIL |
| 9 h 30 | Ouverture du colloque
» Bernardette Groison ,
secrétaire générale de la FSU |
| 9 h 45 | INTRODUCTION DU COLLOQUE |
| 10 h 00 - 12 h 30 | « Histoire et enjeux de l'enseignement professionnel »
» Guy Brucy (Université de Picardie Jules Verne) |
| 12 h 30 | PAUSE DÉJEUNER |
| 14 h 00 - 16 h 15 | « L'enseignement professionnel à l'heure des inégalités »
» Séverine Depoilly (Université Paris 8, Circeft-Escol, ESPE Paris)
» Ugo Palheta (Université Lille 3, Proféor-CIREL) |
| 16 h 15 - 16 h 30 | PAUSE |
| 16 h 30 - 18 h 30 | « Au cœur du rapport école-entreprise, les discriminations en stage »
» Fabrice Dhume (ISCR Médierranée) |
| 18 h 30 | POT SYNDICAL |

VENREDI 4 DÉCEMBRE

- | | |
|-------------------|--|
| 9 h 00 | ACCUEIL |
| 9 h 15 - 10 h 30 | Table ronde : « Enjeux des contenus d'enseignement des diplômes de l'enseignement professionnel »
» Fabienne Maillard
(Université Lille 3, Proféor-CIREL)
» Brigitte Trocmé (DGESCO) |
| 10 h 30 | PAUSE |
| 10 h 45 - 12 h 15 | « 1985-2015 : de l'émergence de l'ouvrier bachelier à son déclassement »
» Henri Eckert (Université de Poitiers) |
| 12 h 15 | PAUSE DÉJEUNER |
| 13 h 30 - 16 h 00 | « Les compétences au détriment des savoirs »
» Nico Hirtt (Appel pour une école démocratique) |

* **AU SNUIPP, 12 RUE CABANIS PARIS 14^E (MÉTRO GLACIÈRE).**

Pour toutes informations complémentaires, contactez le SNUEP-FSU au 01 45 65 02 56 ou par mail snuep.national@wanadoo.fr



SALAIRES EMPLOI SERVICE PUBLIC

Consultation prolongée
jusqu'au 30 novembre

Exprimez-vous !

Depuis de trop longues années, la situation de la Fonction publique se dégrade sous l'effet des politiques d'austérité menées par les gouvernements successifs.

Nos salaires sont en baisse continue en terme de pouvoir d'achat, situation principalement liée au gel de la valeur du point d'indice.

Les suppressions d'emploi se poursuivent dans de nombreux secteurs et vont s'accroître encore avec les diverses réformes de l'action publique en cours et à venir.

Nos conditions de travail et la qualité du service public se détériorent.

Cette situation n'est satisfaisante ni pour les usagers, ni pour les fonctionnaires et agents publics, ni pour la cohésion sociale et le développement économique.

Il est urgent d'opérer d'autres choix !

Pour y contribuer, les organisations syndicales CGT, FSU, Solidaires et FAFP de la Fonction publique ont décidé d'organiser une grande consultation démocratique des personnels de la Fonction publique du 21 septembre au 3 octobre 2015.

Cette consultation vise à permettre l'expression la plus large possible des agents de la Fonction publique afin de donner plus de poids à l'expression des revendications auprès du gouvernement.

Nous vous invitons donc à prendre quelques instants pour répondre à ces questions.

Notre force, c'est le nombre. Exprimez-vous !

1. Le gouvernement considère que le gel du point d'indice est un effort que les agents de la Fonction publique doivent consentir pour le redressement de la situation économique du pays.

Pensez-vous au contraire qu'il est urgent et nécessaire d'augmenter les salaires, ce qui passe notamment par une augmentation de la valeur du point d'indice ?

Oui **Non**

2. Dans votre service ou établissement, les emplois sont-ils en nombre suffisants pour assurer les missions de service public ?

Oui **Non**

3. Etes-vous pour un nouveau plan de titularisation et des mesures fortes pour empêcher la reconstitution de la précarité ?

Oui **Non**

4. Les réformes en cours (réforme territoriale, Santé, réforme de l'État...) vous semblent-elles susceptibles :

- d'améliorer le service rendu aux usagers ?

Oui **Non**

- d'améliorer les conditions de travail des personnels ?

Oui **Non**

Grade : Etablissement :

.....Département :

A remettre à un militant de votre connaissance. Merci pour votre participation !